

# Paprec by Normandy Inshore Program remporte le Tour Voile 2025



*Le leader français du recyclage et acteur majeur européen de la gestion des déchets Paprec est très impliqué dans la filière Voile depuis 25 ans. Après une place de Vice-Champion du monde 2<sup>e</sup> au Rolex TP52 WorldChampionship pour l'équipage du TP52, c'est en ce début d'été le Paprec by Normandy Inshore Program qui s'impose en Figaro Bénéteau 3 sur le Tour Voile 2025.*

Paris, le 15 juillet 2025,

Le groupe Paprec se réjouit de la victoire de son équipe Paprec by Normandy Inshore Program sur le Tour Voile 2025, événement majeur de la voile française, qui s'est déroulé du 27 juin au 12 juillet entre Larmor-Plage, Royan, Pornichet et Port-la-Forêt. Pour cette 46<sup>e</sup> édition, le défi sportif était relevé : 8 bateaux en compétition, près de 70 marins engagés, et un total d'environ 30 manches côtières et hauturières courues sur des Figaro Bénéteau 3, monotypes réputés pour leur technicité.

Le Tour Voile, anciennement connu sous le nom de Tour de France à la Voile, est une course itinérante par étapes le long des côtes françaises. Chaque équipe dispute des régates en mer (appelées "inshores") ainsi que des parcours plus longs entre ports ("offshores"). Le classement se fait à la régularité, avec un barème de points à chaque course. La compétition est disputée en équipage sur des Figaro Bénéteau 3, voiliers exigeants et performants.

Chaque bateau est manœuvré par un équipage de quatre marins, incluant obligatoirement un marin de moins de 26 ans et une navigatrice. Ce format encourage la transmission intergénérationnelle, la mixité, et la formation de jeunes talents, valeurs que Paprec défend au quotidien dans son engagement sociétal. Et forme les skippers à la course au large

## **Une victoire qui incarne les valeurs de Paprec**

« Chez Paprec, nous savons que la performance naît de la diversité, de la solidarité et de l'audace. Le Tour Voile, par sa structure même, illustre ces convictions », détaille Stéphane Névé, Directeur des projets Voile de Paprec. « *Il met en avant la transmission des savoirs, entre marins aguerris et jeunes talents, l'esprit d'équipe et la parité, valeurs chères à Paprec* ».

Le partenariat entre Paprec et Normandy Inshore Program s'inscrit dans une stratégie de soutien au sport engagé et formateur, en parfaite cohérence avec les missions du groupe, qui place l'humain et l'excellence au cœur de ses métiers.

### ***Paprec, acteur important de la voile de compétition***

Avec huit victoires majeures sur le circuit IMOCA en 25 ans et cinq participations au Vendée Globe, dont quatre aux côtés de **Jean-Pierre Dick**, le groupe Paprec figure parmi les acteurs majeurs du sponsoring de la voile. Il poursuit l'aventure sur le circuit professionnel en partenariat avec Arkea, avec son skipper **Yoann Richomme depuis trois ans**. En vingt ans, les plus grands noms de la voile ont rejoint l'un ou l'autre des projets Paprec, comme Yann Eliès, Loïck Peyron...

En parallèle, le groupe participe aux 52 Super Séries en TP52, alignant un équipage amateur de haut niveau, géré avec succès par **Stéphane Névé**, skipper du groupe. Après avoir dirigé une usine Paprec à Quimper pendant dix ans, Stéphane Névé se consacre entièrement à la voile pour Paprec. Son bateau a été distingué dix fois comme meilleur bateau breton et a remporté la Commodore's cup en 2006 (course par équipe nationale). Un équipage rejoint cette année par Loïck Peyron en tant que tacticien.

Acteur majeur des circuits de la course au large, Paprec est, depuis 2022, le partenaire titre de la Solitaire du Figaro, devenue Solitaire du Figaro Paprec. Il est également le partenaire éponyme de la Transat Paprec, reliant Concarneau à l'île de Saint-Barthélemy.

Paprec a pour objectif de permettre à toutes et tous d'accéder à cette filière d'excellence française qu'est la voile. Pour cela, il crée une épreuve en double sur la Solitaire du Figaro, le « Défi Paprec », qui permet à des novices de se frotter à cette course exigeante. Le groupe a été moteur pour que la Transat Paprec soit la première transatlantique en double mixte obligatoire, afin de permettre aux navigatrices d'acquérir de l'expérience dans la course au large.

### **A propos de Paprec :**

Fondé en 1994 par Jean-Luc Petithuguenin, toujours dirigé par la famille, Paprec est en France le leader du recyclage et un des grands acteurs européens de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes. Le groupe compte 17 000 salariés sur 400 sites dans dix pays. Son chiffre d'affaires 2025 sera de 3,5 milliards d'euros. Depuis sa création, le groupe, toujours détenu majoritairement par la famille Petithuguenin, a investi 3 milliards d'euros en France dans ses usines et outils technologiques. Les activités du groupe permettent d'éviter chaque année l'émission de 9,8 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>.